

## Illustrations

### Un justicier célèbre : Salomon

Un exemple célèbre de justice : le roi Salomon<sup>24</sup>. Deux femmes se disputaient un nouveau-né, chacune prétendant que c'était le sien. Salomon ordonna de fendre l'enfant en deux pour en donner la moitié à chacune. L'une des deux femmes dit alors : « Non, ne coupez pas l'enfant, donnez-le tout entier à l'autre femme, je reconnais que c'est elle la vraie mère. » Salomon devina que cette femme qui préférait perdre l'enfant plutôt que de le voir tué était la vraie mère et mentait pour sauver son enfant. Cet exemple montre le lien étroit entre justice et vérité : faire la justice consiste en grande partie à découvrir la vérité.

### L'anneau de Gygès

C'est l'histoire d'un berger qui trouve un anneau qui rend invisible et qui en profite pour commettre de multiples forfaits afin de devenir roi. La question que pose cet exemple est de savoir si nous sommes justes uniquement par crainte de la punition. (Platon, *République*, II)

### Code pénal français

#### Article 121-3

Il n'y a point de crime ou de délit sans intention de le commettre. Toutefois, lorsque la loi le prévoit, il y a délit en cas d'imprudence, de négligence ou de mise en danger délibérée de la personne d'autrui.

Il n'y a point de contravention en cas de force majeure.

#### Article 122-1

N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes.

La personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure punissable ; toutefois, la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle examine la peine et en fixe le régime.

#### Article 122-5

N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte.

*Nouveau Code pénal français, loi du 22 juillet 1992.*



### Autres exemples

- Dans *Crime et châtiment*, de Dostoïevski, Raskolnikov, qui a commis un meurtre, pourrait échapper à la justice, mais il ne supporte pas sa mauvaise conscience et finit par avouer son crime. Dans *Le Procès* de Kafka, à l'inverse, K. est accusé sans motif. Face aux accusations répétées de ses juges, K. sent une culpabilité grandissante et se laisse condamner. Dans un cas, le crime cherche la punition ; dans l'autre, la punition cherche le crime.
- Le problème des lois injustes : lois antisémites nazies – ou françaises ; lois ségrégationnistes aux Etats-Unis.
- Quelques justiciers célèbres – réels et fictifs – qui enfreignent la loi (le droit positif) au nom de la justice (un droit naturel) : Antigone, Robin des bois, Zorro, Superman, Gandhi.
- Partisans de la désobéissance civile : Thoreau, Gandhi, Martin Luther King, faucheurs d'OGM (José Bové). Gandhi proposait quatre règles :

<sup>24</sup> Troisième roi des Hébreux (v. 970-931 av. J.-C.). Fils et successeur de David, réputé pour sa grande sagesse.

- (1) Un résistant civil ne doit pas avoir de colère.
  - (2) Il supportera la colère de l'opposant, ainsi que ses attaques sans répondre. Il ne se soumettra pas, par peur d'une punition, à un ordre émis par la colère.
  - (3) Si une personne d'autorité cherche à arrêter un résistant civil, il se soumettra volontairement à l'arrestation, et il ne résistera pas à la confiscation de ses biens.
  - (4) Si un résistant civil a sous sa responsabilité des biens appartenant à d'autres, il refusera de les remettre, même au péril de sa vie. Mais il ne répondra pas à la violence.
- Mais « se faire justice soi-même » peut mener à des résultats peu aimables : l'exemple des lynchages aux Etats-Unis montre que la justice populaire n'est pas toujours la plus clément.
  - Le procès de Socrate, et l'obéissance de Socrate au tribunal (il but la ciguë de lui-même), bien qu'il considérait que sa condamnation était injuste.
  - La loi du talion : « œil pour œil, dent pour dent ».
  - Le cas des anciens responsables nazis : faut-il les juger ?
  - Les institutions internationales : ONU, Cour pénale internationale, OMC, FMI, etc.
  - Les trois générations de droits :
    - (1) première génération : droits civils et politiques (1789)
    - (2) deuxième génération : droits économiques, sociaux et culturels (1848 et surtout 1946)
    - (3) troisième génération : droits de l'environnement, bioéthique, droit au développement, à la paix, etc. (fin du XX<sup>e</sup> siècle)
  - Les symboles de la justice : le glaive et la balance. Peser et trancher.

### **Citations**

« Un jour que le père Nicanor s'en vint le voir sous son châtaigner avec un damier et une boîte de jetons pour le convier à jouer aux dames avec lui, José Arcadio Buendia ne voulut point accepter car, lui dit-il, jamais il n'avait pu comprendre quel sens pouvait revêtir un combat entre deux adversaires d'accord sur les mêmes principes. » (Gabriel García Márquez, *Cent ans de solitude*, trad. C. Durand, Editions du Seuil, p. 94)